#TRANSPORTS Réseaux de bus : reprise progressive du service à compter du 11 mai

Depuis le mardi 2 juin, les lignes de bus desservant le territoire circuleront, sauf exception, en période scolaire classique, avec les mêmes horaires qu'avant le confinement.

L'offre de transports en commun sera donc proche de la normale, avec toutefois le maintien des mesures sanitaires : condamnation de sièges, port du masque obligatoire à partir de 11 ans, montée à l'arrière du véhicule.

Les usagers sont invités à retrouver les détails ligne par ligne :

- Pour les **réseaux de bus AERIAL** (Avon, Fontainebleau, Héricy, Samoreau, Vulaines-sur-Seine), du **secteur de Perthes** (Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole), de **Bois-le-Roi - Chartrettes** :
  - Consultation des horaires sur les sites internet www.transdev-idf.com ou www.vianavigo.com, ainsi que les applications mobiles Transdev IDF et Vianavigo.
  - La ligne 7 (Samois-sur-Seine – Avon – Fontainebleau), exploitée par les Cars Losay, circulera normalement.

- Pour le réseau de bus du **secteur de La Chapelle-la-Reine**, les lignes desservant les établissements scolaires de Fontainebleau et d'Avon devraient circuler normalement. Les usagers sont invités à consulter le site internet des Cars Bleus, rubrique « lignes régulières » (http://www.cars-bleus.fr/lignes-regulieres/).
- Le Transport A la Demande du secteur de La Chapelle-la-Reine continue de fonctionner mais le nombre de passagers y est limité à 3 :
    - Réservations et inscriptions sur capf.centrale-mobilite.fr ou au 01.64.10.55.33 (du lundi au vendredi de 9h à 16h).
- Pour le **réseau STILL** (desservant notamment Bourron-Marlotte) et la ligne **Seine-et-Marne Express n°34** (desservant Bourron-Marlotte et Fontainebleau, vers Nemours et Melun) :
    - Consultation des horaires sur le site internet www.transdev-idf.com, l'application mobile Transdev IDF et la page Facebook de Transdev Nemours (https://fr-fr.facebook.com/TransdevNemours/).

Infos pratiques

Pour le circuit sud de la ligne 40 desservant Bois-le-Roi, une légère adaptation du parcours doit être réalisée en raison de l'utilisation d'un véhicule différent, en vue de respecter les consignes sanitaires.

L'arrêt Stade ne pourra pas être desservi jusqu'à nouvel ordre.

Liens utiles

Site de la CAPF - Adaptation du plan de transport